

REPUBLIQUE DU SENEGAL

ASSEMBLEE NATIONALE

Xème LEGISLATURE

**Question d'actualité de Monsieur le Député
Ousmane Masseck NDIAYE
à Monsieur le Ministre de la Pêche**

Monsieur le Ministre,

Depuis plusieurs années, il est constaté des querelles violentes opposant des groupes de pêcheurs le long des plages sénégalaises.

Ces querelles sont souvent dues à des sentiments et intérêts identitaires qui portent atteinte à la cohésion nationale et réduisent à terme le potentiel de production de nos pêcheurs réputés adroits et ingénieux.

Pionniers et maîtres reconnus de la pêche océanique, les Guet-Ndariens rencontrent de plus en plus de difficultés à exercer le métier millénaire que leur ont légué leurs ancêtres et qu'ils ont appris à de nombreuses communautés le long des côtes, du Sénégal au Gabon !

Hier MBour, Joal, Cap Skiring, Mboro et aujourd'hui Kayar constituent des foyers de tensions et de haine que notre nation ne peut plus tolérer en ce début de siècle qui annonce l'unité de destin de l'humanité.

Ces événements tragiques et inacceptables se produisent et se répètent en l'absence de textes réglementant le secteur de la pêche dans notre pays.

Votre Département, selon nos informations, a déjà terminé le projet de **Code de la Pêche** qui justement règle la question.

Voulez-vous, Monsieur le Ministre, éclairer la Représentation nationale sur les raisons qui retardent **sa mise en application** qui, à coup sûr, apportera la paix et la sécurité dans le Secteur?

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma parfaite considération.

